

Le baptême

F. Prod'hom

Le baptême est le rite d'initiation dans le christianisme *sur la terre*, et non l'introduction dans le corps de Christ comme tel. Pour être membre du corps de Christ il faut le sceau du Saint Esprit, lequel suit la régénération.

Le baptême est le signe de la mort de Christ. La mort de Christ *délivre*, Sa résurrection *introduit*. Voilà deux principes importants à distinguer. Je ne dois pas penser aux choses qui sont sur la terre parce que je suis mort. Je dois penser aux choses d'en haut parce que je suis ressuscité (Col. 3, 1-3). On est baptisé *pour* Christ, *pour* Sa mort, non en souvenir de... Le baptême n'est pas relatif à un état d'âme précédent, mais il est en vue d'un chemin futur, pour Christ, pour Sa mort. On est trempé en figure dans la mort de Christ. Mais le chrétien n'a pas été laissé dans la mort, il est ressuscité hors de la mort dont le baptême est le signe.

Il est de toute importance, pour comprendre où le baptême nous introduit, de saisir la différence que la Parole fait entre l'Église vue comme responsable sur la terre, et le corps de Christ ; — ou bien entre l'édifice que Christ Lui-même bâtit, et l'édifice où les hommes entrent comme bâtisseurs ; ou bien encore la différence entre la maison et le corps. C'est la négation de cette distinction par plusieurs qui est la racine de la divergence au sujet de l'application du baptême. Si la maison et le corps ne sont qu'une seule et même chose, le baptême serait l'introduction dans le corps, et en conséquence il faudrait être régénéré et scellé du Saint Esprit avant de recevoir le baptême d'eau. S'il en était ainsi le baptême des enfants serait une erreur aussi fatale que toute autre. Mais si au contraire la Parole distingue le corps d'avec la maison, si elle distingue le caractère de l'Église responsable sur la terre d'avec la relation vitale de la vraie Église avec Christ, alors le baptême se trouve être le rite initiatoire dans la maison de Dieu sur la terre, et toute la question est changée, et sans atteindre aucunement la valeur de ce dont le baptême est le signe. Il en résulte d'un côté que tous ceux qui professent le christianisme sont responsables de leur profession du nom de Christ par leur introduction dans le christianisme sur la terre par le baptême. Mais il en résulte aussi que si Dieu a une maison sur la terre, dans laquelle Il habite par l'Esprit, s'il y a donc un lieu où la bénédiction se trouve, alors, les enfants des chrétiens étant mis à part, saints relativement, ont le droit d'y être introduits. C'est là leur vraie place d'après la pensée de Dieu. Or la porte par laquelle on est introduit dans cette maison de Dieu, c'est le baptême ; car ce n'est pas leur naissance qui les y introduit. Voilà en résumé toute l'affaire. Mais on ne connaîtra jamais réellement ce que c'est que l'Église, si l'on ne fait pas la distinction entre la maison et le corps.

En Matthieu 16, 18, Christ se présente comme Celui qui bâtit Lui-même Son Église. Contre cette bâtisse de Christ les portes du hadès ne prévaudront pas. Ce bâtiment-là est encore en construction ; c'est ce que l'on voit en Éphésiens 2, 21. L'édifice *croît* pour être un temple saint. Il n'y a pas là de bâtisseurs humains. C'est la même chose en 1 Pierre 2 ; les pierres vivantes viennent et sont placées sans que des instruments humains soient nommés. Mais en 1 Corinthiens 3, 10, c'est autre chose ; c'est bien l'édifice de Dieu, et Paul est un sage architecte qui pose le fondement Christ ; mais un autre ouvrier bâtit dessus, et voilà la responsabilité de l'homme qui entre dans la chose, de sorte qu'il n'y a plus la même garantie ; que chacun prenne garde comment il bâtit.

En Éphésiens 2, 21, l'édifice se construit jusqu'à la gloire, Christ le bâtit ; mais au verset 22 : « Vous êtes édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit ». L'édifice *croît* en vue de la gloire, mais la *maison est l'habitation de Dieu maintenant*. C'est là qu'est le Saint Esprit. Au tout commencement les deux étaient composés des mêmes personnes, tout était de Dieu dans la maison, la maison couvrait le corps. Mais de bonne heure la chose a dégénéré, on a laissé entrer de faux frères, et la maison est devenue *comme* une grande maison contenant des vases à honneur et des vases à déshonneur [2 Tim. 2, 20]. Le jugement de Dieu commence par Sa maison [1 Pier. 4, 17].

Nous trouvons dans les épîtres à Timothée que la première contient des directions pour la maison en ordre, et la seconde contient des directions individuelles pour la maison en désordre, chaque individu ayant la responsabilité de se séparer du mal qui a été introduit dans la maison ; il doit se purifier des vases à déshonneur qui maintiennent et propagent ce mal. Mais tant que le jugement n'a pas été exécuté sur cet état de choses, elle est considérée comme la maison de Dieu où le Saint Esprit habite. Le Saint Esprit n'habite pas dans le judaïsme, ni dans le paganisme, ni dans le mahométisme ; mais bien dans le christianisme qui est la maison de Dieu. Ainsi donc, tout en protestant contre le mal qui s'y trouve, on ne peut pas sortir de fait de cette maison, car pour nous il faudrait pour cela redevenir païens.

Quant au corps de Christ, nous l'avons aussi sous deux aspects dans l'épître aux Éphésiens. Au chapitre 1, 23, le corps est présenté dans son résultat complet, dans la gloire, composé de tous ses membres entre la Pentecôte (Act. 2) et le retour du Seigneur (1 Thess. 4, 15-18). Mais au chapitre 4 des Éphésiens, nous avons le corps sur la terre, composé de tous ses membres vivants, dans leurs corps sur la terre : « Il y a un seul corps et un seul Esprit » (v. 4). Voilà le côté *intérieur* de la chose, cela reste toujours intact. Puis, au verset 5 : « Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême ». C'est la profession extérieure qui peut prendre de l'extension. Le Seigneur est seul Seigneur de tous ceux qui invoquent Son nom. Il n'y a pas non plus deux « foi chrétienne », ni deux « baptême chrétien ». L'unité s'étend à tout : *Un corps, un Esprit, un Seigneur, une foi, un baptême*. On est introduit dans le corps par la possession de la nouvelle vie et le sceau du Saint Esprit, et on est introduit dans la profession chrétienne sur la terre par le baptême. Une fois baptisé on ne peut sortir de là qu'en apostasiant.

Il n'y a point de textes formels indiquant que la foi doit historiquement précéder le baptême. Marc 16, 16, fidèlement traduit, est « Celui qui *aura* cru et qui *aura* été baptisé sera sauvé ; et celui qui n'*aura* pas cru sera condamné ». Il faut les deux choses, sans que le passage désigne l'ordre historique de leur accomplissement. Quant à Actes 8, 37, qui était le seul texte formel sur lequel on s'appuyait pour réclamer la foi avant le baptême, ce verset est une adjonction du texte reçu, et il n'existe plus dans le texte de notre version nouvelle Pau-Vevey.

En outre ce chapitre 8 des Actes nous montre que les apôtres et les frères ne baptisaient pas seulement les personnes dont ils s'étaient préalablement assurés de l'identité de leur *régénération*. Simon le magicien en est un exemple. On baptisait ceux qui professaient recevoir Christ, sortant du judaïsme ou du paganisme pour entrer dans le christianisme. Le Seigneur avait donné ordre aux douze apôtres en Matthieu 28, 19 et 20, d'aller faire disciples toutes les nations, les baptisant. C'est l'acte de les baptiser qui les faisait disciples. Les douze ont reçu le commandement d'aller baptiser. On ne voit pas qu'eux l'aient été. Personne n'a reçu *un commandement* d'être baptisé. On ne peut invoquer de se faire baptiser pour obéir à un *commandement*. Le baptême n'est pas un signe d'un état d'âme qui a précédé, il a un but futur. On est baptisé *pour* Christ, *pour* Sa mort, non en *souvenir de...* Israël était baptisé *pour* Moïse dans la nuée et dans la mer (voyez Rom. 6 ; 1 Cor. 10). Moïse avait frayé le chemin avec sa verge, de la part de l'Éternel ; il était comme responsable de ce

chemin, en y entrant on y entrait *pour lui*. Christ a frayé le chemin de la mort *délivrance*. Par le baptême on entre en figure dans Sa mort, on est donc baptisé *pour Lui, pour Sa mort*.

On voit dans les Actes, que lorsque les premiers disciples parmi les Gentils, avaient cru à l'évangile, ils étaient baptisés *avec toute leur maison* (Act. 16, 15-34). Nul doute que s'il s'y trouvait des petits enfants, ils ne fussent aussi baptisés.

Les voies de Dieu enseignent que dès que Dieu a retiré des individus — et plus tard Son peuple — de la corruption générale, pour les placer en relation avec Lui, et pour qu'Il habitât au milieu d'un peuple racheté, Dieu a considéré ceux qui faisaient partie de leurs maisons, comme ayant part relativement ou directement, aux privilèges et à la responsabilité du chef de la maison : Noé, Abraham, Josué, et quantité d'autres.

Ensuite, du moment que Dieu se fut mis à part un peuple pour habiter au milieu d'eux, l'enceinte où ce peuple se trouvait renfermé en relation avec Dieu, était le lieu de la bénédiction, et le seul lieu sur la terre où la bénédiction se trouvait. Si l'on était placé dans cette enceinte on était dans la bénédiction, si l'on était en dehors on n'y avait aucun droit. Tel était l'état précédent des Éphésiens et de tous les Gentils : « Vous étiez en ce temps-là, dit l'apôtre, sans Christ, sans droit de cité en Israël et étrangers aux alliances de la promesse, n'ayant pas d'espérance, et étant sans Dieu dans le monde ». C'était leur ancienne position collective sur la terre. Mais actuellement ?... « Ainsi donc vous n'êtes plus étrangers ni forains, mais... concitoyens des saints et gens de la maison de Dieu, ayant été édifiés sur le fondement des apôtres et prophètes, Jésus Christ lui-même étant la maîtresse pierre du coin, en qui tout l'édifice bien ajusté ensemble, croît pour être un temple saint dans le Seigneur ; en qui, vous aussi, vous êtes édifiés ensemble, pour être une habitation de Dieu par l'Esprit » (Éph. 2, 11-22). Voilà quelle était maintenant leur position collective en partage avec tous les saints. Voilà maintenant, d'après ce verset 22, quelle est l'enceinte de la bénédiction sur la terre, la maison de Dieu où Il habite par Son Esprit. Tel est le christianisme sur la terre. C'est là le *dedans* où Dieu habite. Le *dehors*, le monde où Satan règne, est en contraste avec ce *dedans-là*. C'est dans ce *dedans* où le baptême introduit. Il y a aussi le *dedans* et le *dehors* de l'Assemblée, comme membres du corps de Christ. Comme nous l'avons vu c'est la nouvelle naissance et le sceau du Saint Esprit qui introduit dans ce *dedans intérieur*. Les enfants de l'Assemblée sont considérés comme étant du *dedans* par les exhortations qui leur sont adressées dans les épîtres aux Éphésiens et aux Colossiens. Ces épîtres n'étaient pas adressées à tous les habitants des villes d'Éphèse et de Colosses, mais à l'assemblée de ces deux localités, de sorte que : « enfants » désigne les enfants qui étaient enfants des frères et sœurs de l'Assemblée : « Enfants, obéissez à vos parents dans le Seigneur » (Éph. 6, 1). Même chose en Colossiens 3, 20 : « Enfants, obéissez à vos parents en toutes choses, car cela est agréable dans le Seigneur ».

Puis aux pères (de l'assemblée) il est dit en Éphésiens 6, 4 : « Et vous, pères, ne provoquez pas vos enfants, mais élevez-les dans la discipline et sous les avertissements du Seigneur ». Et Colossiens 3 : « Père, n'irritez pas vos enfants ».

Il est évident que la discipline du Seigneur et les instructions du Seigneur sont pour ceux du *dedans*, les enfants sont vus là avec leurs parents, Dieu ne les considère pas comme étant du *dehors*. La Parole ne pourrait pas l'exprimer mieux qu'en 1 Corinthiens 7, 12 à 14, en disant que les enfants des chrétiens sont saints (mis à part). Ils naissent dans une position privilégiée, et c'est précisément ce qui leur donne le droit d'être introduits *dedans*. Alors ils doivent être élevés en conséquence de ce privilège.

Dans le judaïsme, si un Juif épousait une gentile, il devenait un Juif profané, et les enfants étaient profanes comme la mère. Ils étaient complètement en dehors de la bénédiction. La fidélité consistait à renvoyer la femme et les enfants (voyez Esdr. 10). Mais dans le christianisme c'est le contraire ; un frère qui se trouvait, à sa

conversion, marié à une mondaine, ne se profanait pas en continuant d'habiter avec elle, au contraire, elle se trouvait sanctifiée par lui, et les enfants héritaient la position ecclésiastique du père ou de la mère chrétiens, lequel était vitalement en relation avec Dieu.

Les enfants des chrétiens sont donc déjà hors du monde par cette mise à part. Pour qu'ils soient dans l'Église, corps de Christ, il faudra l'œuvre de la régénération. Mais déjà, l'intention de Dieu a été de les placer dedans, là où Il habite par Son Esprit.

Mais ils ne peuvent pas être officiellement dedans, reconnus là comme tels, sans y avoir été introduits par le baptême, sans cela ils ne sont pas de fait *dedans*, ils sont sans profession religieuse dans le monde. Ils ne sont ni catholiques, ni protestants, ni juifs, ni mahométans, ni païens, etc., il n'y a point de rubrique de confession de foi pour les classer.

On a prétendu vouloir consacrer un enfant à Dieu en le Lui présentant dans une réunion de prières, sans le baptiser. C'est une chose inadmissible pour Dieu, car c'est Lui présenter, comme le Lui consacrant, un enfant d'Adam, en dehors du symbole de la mort de Christ. Comment recevoir un enfant au nom de Jésus en dehors du symbole de Sa mort ?...

En Matthieu 18, nous avons la pensée de Dieu à l'égard de tous les petits enfants ; le Père ne veut pas qu'aucun périsse, le Fils est venu les sauver, et eux ne se défendent pas.

En 1 Corinthiens 7, nous trouvons la pensée de Dieu à l'égard des enfants des chrétiens. Là ce n'est pas leur perte héréditaire qui est envisagée, mais leur position héréditaire, héritant la position ecclésiastique de leurs parents, ce qui leur donne le droit d'être introduits par le baptême. Puis, en Éphésiens 6 et Colossiens 3, nous trouvons la pensée de Dieu à l'égard de la manière dont on doit élever les enfants. Or, en les baptisant, ces trois choses sont reconnues :

1^o On reconnaît qu'ils sont par droit de naissance pécheurs perdus, mais on en appelle à la mort de Christ qui est venu sauver ces petits perdus.

2^o On s'empare avec joie de cette pensée de Dieu à leur égard d'après 1 Corinthiens 7, et on les introduit dedans d'après Son intention.

3^o On est alors à même d'accepter la responsabilité qui découle de tout cela pour les élever sous la discipline du Seigneur, puisqu'ils ont été identifiés à notre séparation du monde par la mort de Christ, de laquelle le baptême est le signe. Eux ont des exhortations directes dans la Parole, d'obéir à leurs parents en toutes choses (Col. 3 et Éph. 6).

Si plus tard, les enfants se retirent eux-mêmes de cette position privilégiée, ils en sont responsables, mais les parents auront acquiescé à la pensée de Dieu à leur égard. Les enfants, s'ils grandissent, sont responsables, comme chacun, d'accepter ou de rejeter Christ, et en tout cas il faudra l'œuvre de la régénération pour les amener à la possession de la nouvelle vie. Mais précisément, le baptême n'a proprement affaire ni avec le salut, ni avec le ciel. On peut aller au ciel sans être baptisé, comme le brigand sur la croix. Mais on ne peut pas être reconnu chrétien sur la terre sans avoir été baptisé. Le baptême a pour but la profession du christianisme sur la terre, et non le fait d'aller au ciel. Le brigand sur la croix était digne d'aller le jour même dans le paradis, comme le compagnon de son Sauveur. Cela ne dépendait que de l'œuvre que son Sauveur accomplissait pour lui. Pour lui, il n'était pas question de baptême pour aller avec son Sauveur dans le paradis ; mais si cet homme était resté sur la terre pour professer sa qualité de disciple de Christ, il n'aurait pas pu être reconnu disciple sans être baptisé. Souvenons-nous donc qu'on est baptisé pour professer le christianisme sur la terre, et non pour mériter une introduction dans le ciel. L'enfant d'un chrétien, étant en

danger de mort, n'a nul besoin d'être baptisé pour mourir. Les enfants, comme les adultes, sont baptisés en vue de fournir une carrière sur la terre comme professant le christianisme. Baptisés *pour* Christ, *pour* Sa mort.

Que le Seigneur nous donne d'être simples devant Sa Parole, pour trouver Ses pensées, en étant dégagés de tout ce que les pensées humaines ont introduit pour dénaturer les pensées de Dieu.